

1^{er} mars 2026

Conformément à la loi n°2018-771 du 7 septembre 2018, dites « Loi avenir professionnel », T.EN CORPORATE SERVICES a calculé son index d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2025, l'index de T.EN CORPORATE SERVICES est de 98 points sur 100.

Pour rappel, l'index d'égalité salariale entre les femmes et les hommes est composé de cinq indicateurs mesurés selon un barème de points défini par décret :

	Nombre maximum de points	Nombre de points acquis par T.EN CORPORATE SERVICES avec les actions correctrices
Indicateur 1 : écarts de rémunération entre les hommes & les femmes	40	38
Indicateur 2 : écarts de taux d'augmentation entre les hommes & les femmes	20	20
Indicateur 3 : écarts de taux de promotion entre les hommes & les femmes	15	15
Indicateur 4 : augmentations attribuées au retour de congé de maternité	15	15
Indicateur 5 : nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
TOTAL	100	98

T.EN Corporate Services S.A.S.

Immeuble ORIGINE – 2126 boulevard de la Défense – 92000 Nanterre – France – Tél. : + 33 (0)1 47 78 21 21 – ten.com
T.EN Corporate Services S.A.S. au capital de 6.091.630,00 EUR – 493 345 755 R.C.S. Nanterre
Adresse Postale : Immeuble ORIGINE – 2126 Boulevard de la Défense – CS 10266 – 92741 Nanterre Cedex – France